



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

Savoie

# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA SKI NORDIQUE

## ADAPTÉ



Savoie

Grand

Revard



Du 17 au 19 mars  
2021

Soutenu  
par



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



SAVOIE  
LE DÉPARTEMENT



Commune  
Les Déserts



SAVOIE GRAND REVAR  
La Féclaz, Le Revard, St François de Sales, Arith



Club Ski nordique  
La Féclaz



Fédération Française  
du Sport Adapté  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



STAPS  
Chambéry



IUT  
CHAMBÉRY  
UNIVERSITÉ SAVOIE  
MONT BLANC



TERRE  
2024  
DE JEUX



salomon



Les Mousquetaires  
Action des Mousquetaires  
pour l'Inclusion du Handicap



malakoff  
humanis

# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à La Féclaz

Venir à La Féclaz

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Fiche Association

Fiches Engagement

Attestation de capacité

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Liste des Hébergements

## Mots d'accueil



Nous avons longuement hésité à nous lancer dans cette organisation du championnat de France para ski nordique adapté.

Depuis un an maintenant, il est complexe de se lancer dans des organisations d'envergure sans risquer l'annulation et de mettre en péril les fragiles associations que nous tenons à bout de bras.

Alors que les indicateurs sont inquiétants, pourquoi lancer cette manifestation ?

En premier lieu c'est un message d'espoir. Malgré les difficultés, il nous faut vivre, d'autres avant nous ont traversé des moments difficiles, sachons rebondir !

Ensuite, des sportifs, des clubs, ont continué à s'entraîner, apprendre, éduquer, performer, alors si nous le pouvons, offrons leur une compétition.

Nos soutiens de la première heure, le Département et la DDCSPP, la station Savoie Grand Revard ayant à nouveau répondu présent, nous nous sommes donc engagés dans ce championnat de France. Certes, il y aura des contraintes, des limitations (pas de vitesse..), tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des uns et des autres, ce ne sera pas un championnat « comme d'habitude » mais avec les membres de la commission sportive nationale nous vous avons concocté un programme bien complet.

Acteurs locaux, étudiants de l'Université Savoie mont blanc, salariés du comité, bénévoles seront là pour vous accueillir.

Alors Président de clubs, de comités, entraîneurs, sportifs venez glisser sur les superbes pistes de Savoie Grand Revard, nous vous attendons de pied ferme.

De l'audace nous en avons, saurez-vous relever le défi ?

**Eric VENIARD**

Président du COL et du CDSA 73



LE DÉPARTEMENT

Le Département de la Savoie est un partenaire fidèle du sport. Il agit pour faciliter l'accès à toutes les Savoyardes et les Savoyards à un large éventail de disciplines, et vient également en soutien à de nombreux événements sportifs de référence sur l'ensemble du territoire.

Volonté renforcée par le label « Terre de Jeux 2024 », une démarche engageant notre territoire dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques, visant à intégrer le sport encore davantage dans notre quotidien.

Le Département est ainsi très fier de soutenir le Comité Départemental du Sport Adapté de Savoie et d'agir à ses côtés en faveur du développement de l'offre sportive en direction des publics porteurs de handicap.

Plus que jamais, dans le contexte actuel, la tenue de ce championnat de France donne une chance aux sportifs de s'exprimer sur le terrain de la glisse.

Je tiens à remercier les bénévoles pour leur mobilisation et leur travail remarquable, et qui par leur engagement, perpétuent le savoir-faire développé en Savoie depuis plusieurs décennies.

A toutes et à tous je souhaite la bienvenue en montagne, et aux compétitrices et compétiteurs je souhaite de belles réussites sportives !

**Le président du Département de la Savoie**

## Bienvenue à La Féclaz

La Féclaz est une station de sports d'hiver située sur la commune des Déserts, dans le département de la Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est située à environ 1500m d'altitude sur les contreforts ouest du massif des Bauges, dans les Alpes, et appartient au domaine skiable de Savoie Grand Revard.

Côté glisse, cette station a accueilli l'un des tout premiers téléskis des Alpes qui fut construit au Sire à La Féclaz, sur les pentes du Nivolet. Elle compte actuellement 3 téléskis et 1 télésiège.

La Féclaz, c'est surtout le premier site français de ski nordique, avec plus de 150km de pistes pour tous niveaux. Le 22 novembre 2014, La Féclaz inaugure un nouveau stade de biathlon, prévu pour accueillir les championnats de France de ski nordique en mars 2015.

Les équipements spéciaux sont vivement recommandés.



# Venir à La Féclaz



**Stade de biathlon**  
73230 LA FÉCLAZ

## En voiture

- Par Chambéry : VRU (sortie 18) direction Massif des Bauges, La Féclaz
- Par Aix-les-Bains : A41 (sortie 14) direction Le Revard, La Féclaz

## En train / TGV

- Paris – Chambéry – Aix les Bains : 3h
- La Féclaz : arrêt Chambéry
- Le Revard : arrêt Aix-les-Bains
- Saint François de Saes : arrêt Chambéry
- Bus : Compagnie Transavoie : +33 (0)4 79 68 32 80

## En avion

- Aéroport Chambéry – Aix :  
Tel : +33 (0)4 79 54 49 54
- Aéroport international de Lyon St-Exupéry :  
Tel : 0826 800 826



# Le comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Monsieur VENIARD Eric**

*Président du Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	JOSSE Patrick
Secrétaire général	DAILLE Agnès
Commission Coordination / Logistique	GUILLAMIN Maëva
Commission Sportive	GUILLAMIN Maëva
Commission Médicale	<b>À venir ultérieurement</b>
Commission Restauration	GUILLAMIN Maëva
Commission Partenariats / Hébergement	GUILLAMIN Maëva
Commission Communication	GUILLAMIN Maëva
Commission Animation / Bénévolat	CAMENSULI Delphine
Commission Développement Durable	CAMENSULI Delphine

Cadre Technique National para ski nordique adapté	FERNEZ Marie-Paule <a href="mailto:mariepaule.fernez@sportadapte.fr">mariepaule.fernez@sportadapte.fr</a>
Délégué Technique Fédéral du championnat	FERNEZ Marie-Paule <a href="mailto:mariepaule.fernez@sportadapte.fr">mariepaule.fernez@sportadapte.fr</a>
Délégué technique para ski nordique adapté	CERDAN Francy <a href="mailto:francycerdan1@outlook.fr">francycerdan1@outlook.fr</a>



**COL France Para ski nordique adapté 2021**  
Comité Départemental du Sport Adapté de la  
Savoie – CDSA 73 – Maëva GUILLAMIN

Maison des Sports  
90 Rue Henri Oreiller  
73000 Chambéry

**07 82 90 87 76**

**cf2021paraskinordiqueadapte@gmail.com**

# Le programme prévisionnel

## Mercredi 17 mars 2021

14h00 - 18h00

Accueil des délégations – **La Féclaz (stade)**

18h00 – 18h30

Réunion des entraîneurs – **Salle de réunion club des sports de La Féclaz**

## Jeudi 18 mars 2021

09h30 - 12h00

Épreuves de course individuel classique – **La Féclaz (stade)**

12h00 - 14h00

Pause déjeuner

14h00 - 16h00

Épreuves de sprint court classique – **La Féclaz (stade)**

16h30

Cérémonie protocolaire – **La Féclaz (stade)**

## Vendredi 19 mars 2021

09h30 – 12h00

Épreuves de Mass start style libre – **La Féclaz (stade)**

12h00 - 14h00

Pause déjeuner

14h00 - 16h00

Épreuve du Parcours technique style libre – **La Féclaz (stade)**

16h30

Remise des récompenses et cérémonie de clôture – **La Féclaz (stade)**

17h30

Fin du championnat



# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [mercredi 10 mars 2021.](#)

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Mercredi 17 mars 2021 de 14h à 18h**  
**Au stade de La Féclaz**  
**73230 LA FÉCLAZ**

Afin de s'adapter à la situation sanitaire, **un accueil exceptionnel est possible le jeudi 18 mars sur le site du stade de La Féclaz. La remise du dossard et autres vérifications d'inscription pourront se faire 2h avant la course du sportif. Néanmoins, cela doit rester exceptionnel, et aucunes modifications ne seront possibles.**

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du ski nordique en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Au vu du contexte sanitaire actuel, le COL n'organise pas la restauration des équipes pour ce championnat. Chaque équipe doit s'organiser pour tous les repas prenant place pendant le championnat. Cependant, le COL reste à disposition pour vous répondre en cas de questions et demandes de renseignements sur ce sujet.

## Hébergements

Une liste de gîtes et d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. En cas d'annulation de l'épreuve qualificative, une des deux attestations suivantes sera nécessaire :

- Attestation de capacité signée par un encadrant FFSA ou d'une autre Fédération délégataire, ou un professionnel de l'activité ski de fond, ainsi que par le président du club (voir page 18 du dossier)
- Attestation de prise de performance 2021 sur la ou les courses sur lesquelles s'engagent le sportif, ou de participation aux challenges "digitaux", signée par un club ou un CDSA

Le règlement para ski nordique adapté est disponible sur le site internet fédéral : <http://sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – Compétitions – Disciplines » et sur « l'espace membres ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

### Modalités d'inscription

Le championnat de France para ski nordique adapté relève du règlement para ski nordique adapté.

**Peuvent participer au Championnat de France para ski nordique adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2020-2021 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
- **En cas d'annulation de l'épreuve qualificative, indiquer date de l'attestation de capacité ou de prise de performance**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

Le référent Championnat de France de la CSN para ski nordique adapté FFSA en charge de la partie informatique – CARRAZ Jean-Christophe - [jeanchristophecarraz@gmail.com](mailto:jeanchristophecarraz@gmail.com) – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **10 mars 2021**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Désistement/Annulation

Suite aux nombreuses incertitudes et afin de favoriser les inscriptions, une souplesse est proposée concernant le remboursement :

- En cas d'annulation **de la part du COL** (due aux directives ministérielles), survenue **au plus tard le mercredi 10 mars 2021**, la totalité des frais sera remboursée.
- Aucun remboursement ne sera effectué **après le 10 mars 2021, pour un désistement d'un participant (sportif ou accompagnateur)** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le délégué technique para ski nordique adapté – CERDAN Francy – et le Cadre Technique National de la discipline – FERNEZ Marie-Paule – est programmée le :

**Mercredi 17 mars 2021 à 18h30**  
**À la salle de réunion du club des sports**  
**Bâtiment Le Carcey – 73230 LA FÉCLAZ**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement au délégué technique para ski nordique adapté : [francycerdan1@outlook.fr](mailto:francycerdan1@outlook.fr).

## Catégories d'âges

Catégories	-16 ans	-21 ans	21 à 34 ans	Masters : 35 ans et plus
<b>Saison 2020-2021</b>	2006-2005	2004-2000	1999 à 1986	1985 et avant

L'âge à prendre en compte est celui au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours (donc au 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Pour les sportifs de 12 et 13 ans (nés en 2008 et 2007), le surclassement peut être envisagé sur présentation d'un certificat médical délivré par un médecin du sport.

Les sportifs de 11 ans et moins ne sont pas qualifiables pour disputer un championnat de France para ski nordique adapté.

## Épreuves

Individuel classique			Sprint court classique	Mass start libre					Ski cross (parcours technique)
AB H & F	BC-CD H	BC-CD F	AB-BC-CD H & F	AB H & F	BC H	BC F	CD H	CD F	AB-BC-CD H & F
1,5 km	2,5/10-15 km	2,5/5 km	100 à 150 m	2,5 km	2,5/10-15 km	2,5/7,5 km	10-15 km	7,5 km	0,5 à 1,5 km

## Protocole sanitaire

Afin de garantir la sécurité de tous les participants, nous vous demanderons de suivre le protocole sanitaire sur le lieu de compétition.

Un sens de circulation sera mis en place et l'accès à la zone de départ/arrivée sera réglementé.

Le port d'un masque est obligatoire (excepté pour les enfants de moins de 11 ans et les contre-indications sous prescription médicale), tout au long de la manifestation sportive. Il sera retiré sur la ligne de départ et un nouveau sera fourni à l'arrivée.

Des zones d'attente par délégation seront attribuées.

Les consignes seront envoyées avant le championnat aux délégations inscrites.

Chaque participant au championnat (sportif et accompagnateur) devra remettre, au moment de l'arrivée à l'accueil du championnat, l'attestation sur l'honneur de renseignement de l'auto-questionnaire d'évaluation du risque COVID-19 qui vous sera envoyée en amont du championnat.



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 10 mars 2021

90 Rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry

07 82 90 87 76 – cf2021paraskinordiqueadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Inscription au championnat – Sportif	50€		
Inscription au championnat – Accompagnateur	25€		
<b>TOTAL</b>			

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CDSA 73**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature



N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	Tél. :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Épreuves (cocher les épreuves souhaitées)				Date et lieu qualification/attestation
						Sprint court	Ski cross	Individuel	Mass start	
1										
2										
3										
4										
5										

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Si pas d'épreuve qualificative, remplir l'attestation de capacité type page 19.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski nordique.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	Tél. :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves (cocher les épreuves souhaitées)								Date et lieu qualification/attestation
						Sprint court	Ski cross	Individuel			Mass start			
								2,5 km H&F	5 km F	10-15 km H	2,5 km H&F	7,5 km F	10-15 km H	
1														
2														
3														
4														
5														

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Si pas d'épreuve qualificative, remplir l'attestation de capacité type page 19.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski nordique.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves (cocher les épreuves souhaitées)					Date et lieu qualification/attestation		
						Sprint court	Ski cross	Individuel				Mass start	
								2,5 km H&F	5 km F	10-15 km H		7,5 km F	10-15 km H
1													
2													
3													
4													
5													

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Si pas d'épreuve qualificative, remplir l'attestation de capacité type page 19.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski nordique.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Attestation de capacité

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup>..... **représentant de l'association** atteste que M./M<sup>me</sup> ..... s'est bien préparé au cours de la saison 2020-2021 aux épreuves :

- .....
- .....
- .....
- .....

auxquelles il/elle est engagé(e) pour le championnat de France para ski nordique adapté 2021.

Visa et signature de l'encadrant FFSA ou autre fédération délégataire de l'activité ski de fond ou d'un professionnel du ski de fond	Visa et signature du Président de l'association/du club	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées de l'encadrant FFSA ou autre fédération délégataire de l'activité ski de fond ou d'un professionnel du ski de fond :**

**Avis de l'encadrant**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France **para ski nordique adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France **para ski nordique adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Maëva GUILLAMIN – Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie**  
**Maison des Sports – 90 Rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry**  
**07 82 90 87 76 / cf2021paraskinordiqueadapte@gmail.com**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le 10 mars 2021 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou attestation de capacité validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

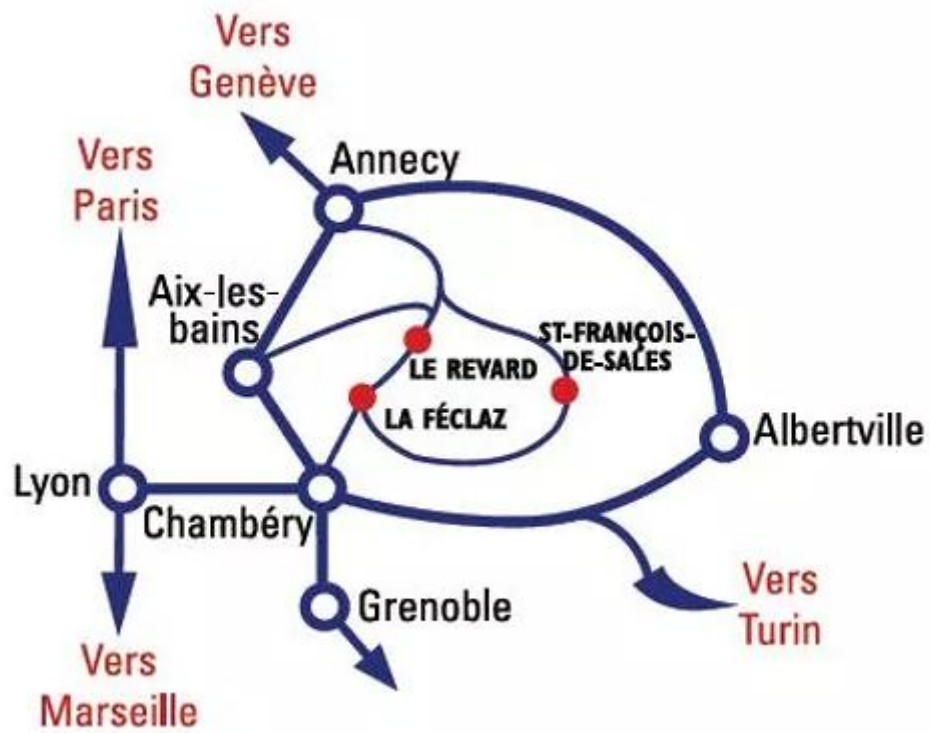
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès





## Hébergements

Nom	Coordonnées	Kilomètres de la compétition
Résidence Les Chalets du Berger	04 79 65 08 41	0 km
Gîte Le Repaire	07 78 21 41 78 04 79 71 43 32 06 15 18 00 81	0 km
Hôtel Notre Dame des Neiges	04 79 25 80 60 <a href="mailto:notredamedesneiges73@orange.fr">notredamedesneiges73@orange.fr</a>	0 km
Hôtel Résidence Les Balcons d'Aix – Vacancéole	04 79 75 75 20	0 km



## Partenaires institutionnels

Soutenu par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires officiels FFSA



## Partenaires locaux

